

Équipement :

Pour les contrats en 10 et 15 points : 1 boîte de départ/arrivée (D/A) de 5x5m, 2 cônes formant une porte large de 1m correspondent à la zone d'arrêt fixée au premier mètre à gauche de la barre, une barre de 3m située à 5m de la boîte D/A, 1 cône à contourner à 5m de la barre.

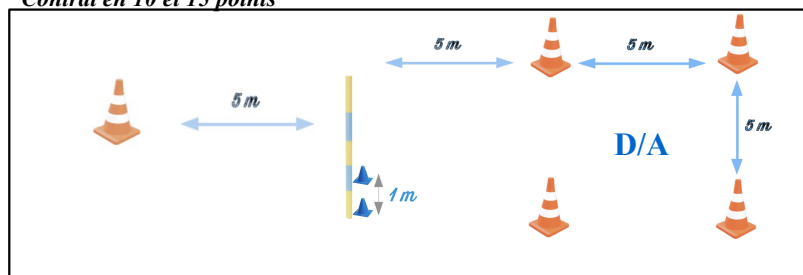
Pour le contrat en 20 points : 1 boîte de départ (D) et une boîte d'arrivée (A) de 5x5m, 2 cônes formant une porte large de 1m correspondent à la zone d'arrêt fixée au premier mètre à gauche de la barre, une barre de 3m située à 5m de la boîte D.

Le port du casque est obligatoire - Le stick / badine est autorisé sans aucune touche - La selle n'est pas obligatoire - La cordelette est interdite

Temps autorisé : 1 minute

Descriptif : Le cavalier et son cheval, en filet, side-pull ou licol plat ou corde (accroche sur les côtés), sont immobiles dans la zone de départ (D) ou départ/arrivée (D/A). Ils avancent jusqu'à la barre au sol, effectuent un arrêt dans la zone d'1m, de part et d'autre de la ligne de barres, antérieurs d'un côté et postérieurs de l'autre, matérialisée par des cônes - arrêt net d'au moins 2 secondes. La suite dépendra du contrat choisi. Le contrat prend fin lorsque le cavalier et son cheval sont immobiles dans la zone D ou D/A.

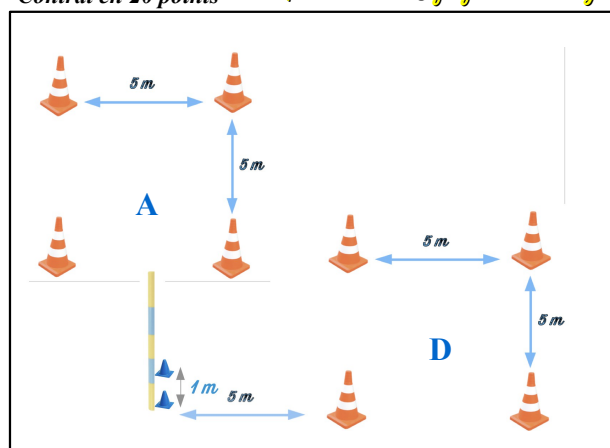
Contrat en 10 et 15 points



Contrat 10 points : Le duo effectue l'arrêt sur la barre dans la zone, va contourner le cône à 5m pour faire demi-tour (dans le sens qu'il veut) et revient faire un second arrêt dans la même zone, puis il rejoint la zone D/A.

Contrat 15 points : Le duo effectue l'arrêt sur la barre dans la zone, va contourner le cône à 5m pour faire demi-tour (dans le sens qu'il veut) et revient faire un second arrêt dans la même zone. Il ressort de la barre par le petit côté – vers la droite sur le schéma, en effectuant un déplacement latéral d'au moins un pas, puis rejoint la zone D/A.

Contrat en 20 points © Association Equifeel-Partage



Contrat 20 points : Le duo effectue l'arrêt sur la barre dans la zone. Il effectue ensuite un déplacement latéral de quelques pas sur cette même barre au sol, jusqu'à la zone d'arrivée – vers la droite sur le schéma.

Bonus :

- + 2 points si le contrat est réalisé sans stick (valable pour les 3 contrats)
- + 2 points si le contrat est réalisé en licol corde ou plat et longe - accroche sous l'auge (valable pour les 3 contrats)
- +2 points si l'ensemble du contrat est réalisé à une main sur l'harnachement. L'autre main devra être placée sur la tête durant toute la durée de l'exercice. (valable pour les 3 contrats)
- + 2 points de continuité du mouvement qui sera attribué si le cheval n'a pas besoin d'effectuer d'arrêt en dehors de ceux imposés par le contrat, y compris dans les demandes d'ajustement et/ou correction de trajectoire par le cavalier (valable pour les 3 contrats)

Pénalités spécifiques à ce dispositif (les pénalités générales applicables sont disponibles sur une fiche à part) :

- Posé d'un antérieur ou d'un postérieur du cheval de l'autre côté de la barre : -2 points par pied applicable plusieurs fois.
- Sortie de deux pieds du cheval de l'autre côté de la barre : contrat ramené à zéro.
- Touche du cheval avec le stick : - 2 points pour les contrats en 10 points – contrat ramené à 0 pour les contrats en 15 et 20 points

NB : Dans le cas où votre contrat est ramené à 0, il vous sera attribué tout de même 5 points de participation dans le but de valoriser le travail effectué avec votre cheval durant le mois, et encourager les publications en cas de non réussite.

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=5hi4lC5mWQc&feature=youtu.be>